

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	31 (1902)
Heft:	23
Rubrik:	Enseignement de la composition : livre de lecture du 2e degré : IVe partie: exercices d'imitation [suite]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

représentés, le canton de Fribourg reste un peu en arrière par le nombre beaucoup trop restreint de ses correspondants. Et comme canton où le patois est encore bien conservé et où les dialectes varient sensiblement d'un district à l'autre, il pourrait offrir des contributions de premier ordre.

Aussi le Comité de Rédaction du Glossaire se permet-il d'adresser un pressant appel à la bonne volonté de tous ceux qui peuvent l'aider dans sa tâche. Il serait heureux de pouvoir compter, entre autres, sur le concours de Messieurs les Curés, des membres du corps enseignant, des magistrats, de toutes les personnes, en un mot, qui, familières avec le parler de nos pères, désirent contribuer à la réussite de l'entreprise.

Prière d'adresser les offres de collaboration au *Bureau du Glossaire, à Berne (Hallerstrasse, 39)*, lequel fournira également avec plaisir tous les renseignements demandés. Ajoutons que les frais de port sont remboursés et que chaque correspondant régulier reçoit gratuitement le Bulletin trimestriel publié par la rédaction.

— x —

ENSEIGNEMENT DE LA COMPOSITION

Livre de lecture du 2^e degré, IV^e partie Exercices d'imitation

(Suite.)

Lettre XIX

Exercice 2 Page 290. Lettre d'un écolier racontant à son ami ses études et ses jeux.

Cours moyen.

Estavayer, le 20 octobre 1902.

Cher ami,

Je suis rentré en classe depuis une quinzaine de jours. Les vacances m'ont paru très courtes. J'en ai cependant bien profité. Mais nous ne sommes pas sur la terre pour nous amuser sans cesse : nous devons aussi travailler.

A l'école, je fais de mon mieux. La géographie et le calcul me plaisent particulièrement. J'aime moins la grammaire et, malgré ma bonne volonté, j'oublie souvent de mettre un *s* au pluriel des noms ; je remplace *nt* par *s* à la fin des verbes. Le maître me gronde de mon étourderie. J'oubliais de te dire que j'aime bien le dessin et le chant. Cependant, je dois t'avouer que le moment le plus agréable, c'est celui de la récréation. Alors, on s'en donne de jouer, de courir. Tous les jeux me conviennent. J'aimerais t'avoir souvent près de moi : ce serait si agréable et si gai.

Je te quitte en t'embrassant.

Celui qui t'aime,

ERNEST.

Cours supérieur.

Estavayer, le 20 octobre 1902.

Cher ami,

En ce monde, tout passe avec la rapidité de l'éclair. Elles sont déjà finies les vacances ! Adieu la liberté, le travail en plein air ! Adieu les jeux ! C'est le temps de l'étude. Malgré mes regrets, je veux me montrer courageux. Je dois m'instruire, il le faut. Le bon Dieu le veut, mes parents le désirent, et mes intérêts, mon avenir le réclament.

Et puis, si je réfléchis, je trouve que l'étude, malgré ses difficultés, offre bien des jouissances. Après avoir sérieusement travaillé, il m'est doux d'entendre dire que j'ai fait des progrès. Les bons points que je gagnerai, ce sera la monnaie avec laquelle je paierai une bonne place sur les bancs de l'école et cette bonne place témoignera de mon application.

De plus, quand on a bien travaillé, avec quel plaisir ne voit-on pas arriver le moment de la récréation. Bien vite, on organise un jeu, on y met de l'entrain. Nous en avons appris plusieurs dernièrement. Ah ! qu'ils sont intéressants ! qu'ils nous plaisent ! Je voudrais te donner beaucoup de détails, mais ce serait trop long. Il faut absolument que tu viennes me voir bientôt et tu pourras en juger.

Ton ami dévoué,

ERNEST.

Lettre XX

Exercice 2. Page 292. Résumer cette lettre en énumérant les pensées qui s'y trouvent exprimées.

Cours moyen

Ependes, le 30 septembre 1902.

Résumé.

1^o Roger félicite son père qui se trouve rétabli d'une indisposition grave.

2^o Il avait appris avec douleur la nouvelle de la maladie de son père.

3^o Ses inquiétudes.

4^o Joie de Roger en recevant la lettre qui lui annonce le retour à la santé.

5^o Ses souhaits.

Cours supérieur.

Ependes, le 30 septembre 1902.

Cette lettre est adressée par un fils à son père pour le féliciter de sa guérison.

Voici les principales pensées qui s'y trouvent exprimées :

Le fils remercie Dieu d'avoir rendu la santé à son père. Il exprime ses inquiétudes pendant le cours de la maladie ; il a beaucoup pleuré, beaucoup prié ; enfin, ses ardentes prières sont exaucées.

Il exprime ensuite la joie éprouvée en apprenant le rétablissement de son père. L'oppression de son cœur a disparu et la joie est revenue.

En terminant, le fils souhaite à son père une longue vie pour le dédommager de ses souffrances et pour travailler au bonheur de ses enfants.

Exercice 3. Lettre d'un fils à son père dont la maladie s'est aggravée.

Cours moyen.

Treyvaux, le 10 septembre 1902.

Bien cher père,

J'ai été peiné d'apprendre que votre maladie s'était aggravée. Souvent, je pleure amèrement en pensant à vous, cher père. Aussi, vais-je prier avec une nouvelle ferveur pour votre rétablissement.

J'espère que Dieu voudra bien m'exaucer et vous accorder encore de nombreuses années, une santé plus robuste pour le bonheur de tous vos enfants.

Votre affectionné fils,

DENIS.

Cours supérieur.

Treyvaux, le 10 septembre 1902.

Mon cher père,

Je viens de recevoir la lettre qui m'apprend que malheureusement votre maladie s'est aggravée. Quelle douleur pour moi ! Mon esprit est dans une inquiétude continue ; je ne pense qu'à vous et bien souvent, je pleure amèrement à la pensée que vos souffrances ont augmenté et que votre vie est en danger.

Matin et soir, je prie avec plus de ferveur pour votre rétablissement. Je suis persuadé que Dieu m'exaucera, qu'il se laissera flétrir par mes larmes et mes supplications, par celles de tous vos enfants qui vous aiment d'un égal amour.

Bien souvent la tristesse me gagne et rien ne peut la dissiper, ni mes nombreuses occupations, ni les paroles affectueuses de mes maîtres. Que le ciel veuille vous accorder encore de nombreuses années ! Qu'une santé plus brillante, plus robuste, vous dédommagine des souffrances que vous endurez ! Que deviendraient vos enfants, si vous leur étiez ravi dans un âge où vous pouvez encore si longtemps faire le bonheur de votre famille ? Dieu ne le voudra pas, car aucun malheur ne serait comparable au nôtre.

C'est dans cet espoir que je reste votre affectionné fils,

FRANÇOIS.

Exercice 3. Réponse du père.

Cours moyen.

Fribourg, le 13 septembre 1902.

Cher fils,

J'ai éprouvé beaucoup de consolation en lisant ta lettre. Je te remercie des sentiments qui y sont exprimés. Je te remercie surtout des ardentes prières que tu adresSES à Dieu pour ma guérison. J'espère qu'il les exaucera.

Une grande douleur t'opresse le cœur et tu es plein d'inquiétude pour l'avenir. Il est vrai que mon état s'est aggravé, mais Celui qui conduit jusqu'aux portes du tombeau peut aussi en ramener, comme le prouve la prière d'Ezéchias, que tu auras lue dans la Bible.

Ne te laisse pas vaincre par le découragement. On ne doit jamais perdre courage. Aie plus de confiance en Dieu. La Providence dirige tout pour notre bonheur.

Cours supérieur (Ajouter ce qui suit) :

Je comprends quelle serait ta douleur, si Dieu me rappelait à Lui. Mais un jour, il le faudra pourtant. C'est un moment que chacun verra arriver.

Aimons Dieu dans ses décrets. Nous disons tous les jours dans le *Pater* « Que votre volonté soit faite. » Y conformer notre esprit et

notre volonté, c'est le seul moyen d'être heureux ici-bas, dans tous les événements qui nous arrivent.

Donc, confiance et soumission à la volonté de Dieu.

Mes affectueuses salutations,

ALPHONSE.

Au nom des Conférences régionales de la rive droite :

(A suivre.)

MOREL, Jules, inst., secrétaire.



BIBLIOGRAPHIE

Choix de mots latins, par Ch. L. Longchamp, ancien maître de collège ; chez Burkhardt, à Genève. — Cet ouvrage contient, groupés par familles, plusieurs milliers de mots latins et d'expressions latines avec leurs équivalents français. Il s'adresse spécialement à ceux qui, n'ayant pas eu le privilège de faire des études classiques, désirent néanmoins posséder les éléments du latin, auxiliaire si utile pour l'étude de notre langue. Dire que ce livre est arrivé à sa sixième édition et qu'il est adopté par le département de l'Instruction publique du canton de Genève, c'est signaler sa valeur.



Chronique scolaire

Angleterre. — La Chambre des Communes vient d'adopter, après quarante-cinq jours de débats, la nouvelle loi scolaire « *Education bill* », qui maintient la liberté d'enseignement et respecte le principe de l'école confessionnelle.

Confédération. — *Les subventions scolaires.* — Le peuple suisse a adopté, le 23 novembre, par 252000 *oui*, contre 79000 *non*, le nouvel article constitutionnel, qui institue les subventions de l'école primaire par la Confédération.

Comme nous l'avions prévu, le scrutin n'a pas été très fréquenté. C'est à peu près la moitié du corps électoral qui s'est tenue éloignée des urnes. Les 79000 opposants représentent le tiers des votants, soit le sixième des électeurs. D'où il suit que l'article de la Constitution relatif aux subventions de l'école n'a été résolument accepté que par les deux sixièmes environ des citoyens habiles à voter.

L'opposition a été plus forte dans la Suisse allemande que dans les cantons romands. Le vote du canton de Fribourg, qui a donné 11354 *oui*, contre 1887 *non*, a été très remarqué. Dans le Valais, le chiffre des rejetants, qui atteint presque les 3000, représente le tiers des votants.

Dans les rangs des abstentionnistes se trouve le groupe important des hommes qui redoutent encore l'intervention, même